

1. Engagement de la direction

La démarche est engagée dans le respect des responsabilités définies au travers de la charte éthique professionnelle des associations faitières. Les législations fédérales et cantonales déterminent les limites dans lesquelles la Fondation doit et peut agir dans le cadre de l'autorisation d'exploiter. Sur ces bases, les objectifs Qualité, financiers et de développement sont établis afin de préserver le bien-être des résidents, des collaborateurs ainsi que l'équilibre financier. Les orientations stratégiques définissent la politique générale de la direction et se définissent sur les quatre axes suivants.

1.1. L'orientation résidents

Le besoin de transparence et d'accès à l'information ainsi que l'évolution des mentalités favorise les plateformes d'échanges entre les collaborateurs et les résidents. En fonction de notre mission d'accueil d'une population de résidents âgés, souvent handicapés, la situation du résident au centre de nos actions et le maintien de son autonomie sont nos préoccupations premières.

1.2. L'orientation collaborateurs

Une des clés principales de la réussite de notre mission se trouve dans la qualité et compétences des collaborateurs travaillant dans notre Fondation. Une gestion efficace des ressources humaines doit satisfaire au mieux les besoins et attentes des collaborateurs et instaurer un climat de travail adéquat.

La politique de la direction se définit comme suit :

- Accorder une autonomie la plus large possible aux différents secteurs, améliorer leur encadrement et veiller à proposer un environnement de travail agréable
- Veiller à accorder une formation continue favorisant le développement des compétences et l'acquisition de nouvelles technologies
- Favoriser la communication et l'information
- Planifier et allouer les ressources humaines nécessaires pour mener à bien les tâches et les objectifs déterminés.

1.3. L'orientation partenaires

La participation active, l'échange et la communication de la direction et des cadres avec les instances externes politiques, sociales et économiques sont favorisés.

Un partenariat permanent existe avec la filière de soins, en particulier :

- FEDEREMS (fédération patronale des EMS vaudois)
- AVDEMS (association vaudoise d'établissements médico-sociaux)
- RÉSEAU SANTE HAUT-LEMAN
- ARCOS (association réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise)
- BRIO (bureau régional d'information et d'orientation).

L'accueil d'apprentis et de stagiaires provenant d'établissements de formation du secteur de la santé ainsi que de réinsertion professionnelle est encouragé.

1.4. L'orientation entreprise

L'objectif principal de la Fondation Balcons du Lac est de proposer des lieux de vie chaleureux, animés, qui respectent les droits de chacun en tenant compte du degré d'autonomie du résident et de ses habitudes de vie. L'appui des familles est souhaité et encouragé.

Les établissements de la Fondation sont des lieux où chacun est intégré aux activités de tous les jours où la prise en charge soignante et médicale est assurée.

Les établissements de la Fondation sont des endroits où l'équilibre entre la sécurité, la limitation des risques et la liberté individuelle de la personne âgée doit être évalué en permanence.

Le respect de la sphère privée, des croyances de chacun et de la vie en collectivité est un devoir institutionnel.

La direction, les cadres et les collaborateurs participent activement au développement des principes de prise en charge en développant leur capacité d'écoute.

La gestion des collaborateurs est participative, communicative et transparente. L'ensemble du personnel est intégré aux projets de développement et à la désignation de nouveaux objectifs.